



REUNION D'AUTOMNE DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

INFORMATIONS GENERALES

*Andorre
3 au 5 octobre 2017*

LIEU DE LA SESSION

Toutes les réunions auront lieu au :
Centre de Congrès d'Andorre la Vieille (Centre de Congressos d'Andorra la Vella)
Plaça del Poble s. núm.
AD500 – Andorra la Vella
Tél.: +376 730 005
Courriel: centredecongressos@comuandorra.ad
Site internet: <http://turisme.andorralavella/ciutat-congressos>
Google Maps: <http://bit.ly/2q5CtSX>

CONTACTS

Secrétariat du Parlement de la Principauté d'Andorre (Consell General):
Mme Meritxell CARBÓ, *Secrétaire de la délégation auprès de l'AP OSCE*
Tél.: +376 877 877
Mob.: +376 327 556
Fax: +376 869 863
Courriel: meritxell.carbo@parlament.ad

M. Erick GARASA, *Secrétaire de la délégation auprès de l'AP OSCE*
Tél.: +376 877 877
Mob.: +376 346 166
Fax: +376 869 863
Courriel: erick.garasa@parlament.ad

Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE :
Mme Odile Lelarge, *Directrice du Département des Conférences*
Tordenskjoldsgade 1, 1055 Copenhague, Danemark
Tél.: +45 33 37 80 40
Fax: +45 33 37 80 30
Courriel: odile@oscepa.dk

PROGRAMME PROVISOIRE*

Lundi 2 octobre 2017	Arrivée des participants – Hébergement – Inscriptions
Mardi 3 octobre 2017	Inscriptions Forum méditerranéen (matin) Ouverture de la Réunion d'Automne de l'AP de l'OSCE 2017 et Conférence parlementaire, 1 ^{ère} Session (après-midi) Cocktail (soirée)
Mercredi 4 octobre 2017	Conférence parlementaire, 2 ^{ème} Session (matin) Réunion de la Commission permanente (après- midi) Dîner officiel (soirée)
Judi 5 octobre 2017	Conférence parlementaire, 3 ^{ème} Session (matin) Clôture de la Réunion d'Automne de l'AP de

l'OSCE 2017
Programme culturel (après-midi)
Départ des participants (soirée)

Vendredi 6 octobre 2017

Départ des participants (suite)

* *Veuillez noter que ce programme provisoire est sujet à modifications. Un programme détaillé sera distribué en temps voulu à tous les participants.*

HOTELS ET HEBERGEMENT

Des réservations de groupe à des tarifs préférentiels pour les participants ont été faites dans les hôtels suivants :

Hôtel	Lien de réservation	Date limite de réservation
ANDORRA PARK HOTEL (*****) Andorra la Vella C/ les Canals, 24 Tel. (+376) 877 777 http://www.parkhotelandorra.com	Code promotionnel : OSCE-PA2017 Ou les demandes de réservations doivent être envoyées à : rrpp.park@andorraparkhotel.com ou par fax: (+376) 820 983	31.07.2017
HOTEL ART HOTEL (****Q) Andorra la Vella C/ Prat de la Creu, 15 Tel. (+376) 760 303 http://www.arthotel.ad	Code promotionnel : OSCEPA Ou les demandes de réservations doivent être envoyées à : arthotel@andorra.ad ou par fax : (+376) 760304	31.07.2017
HOTEL NOVOTEL (*****) Andorra la Vella C/ Prat de la Creu, 11 Tel. (+376) 873 603 http://www.prestigihotels.com	Code promotionnel : Osce-Pa 2017 Ou les demandes de réservations doivent être envoyées à : meritxell.guiu@prestigi.ad ou par fax : (+376) 873 650	31.07.2017
HOTEL MERCURE (*****) Andorra la Vella C/ de la Roda, 1 Tel. (+376) 873 602 http://www.prestigihotels.com	Code promotionnel: Osce-Pa 2017 Ou les demandes de réservations doivent être envoyées à : meritxell.guiu@prestigi.ad ou par fax : (+376) 873 650	31.07.2017
HOTEL HOLIDAY INN (*****) Andorra la Vella C/ Prat de la Creu, 88 Tel. (+376) 874 444 http://www.plazandorra.com	Ou les demandes de réservations doivent être envoyées à : msoler@plazandorra.com ou par fax : (+376) 871 382	15.07.2017
HOTEL PLAZA (*****) Andorra la Vella C/ Maria Pla, 19 Tel. (+376) 879 444 http://www.plazandorra.com	Ou les demandes de réservations doivent être envoyées à : msoler@plazandorra.com ou par fax : (+376) 871 382	15.07.2017

Le Parlement d'Andorre organisera un service de navettes reliant les hôtels proposés par le Parlement et le lieu de la conférence.

Vous pouvez consulter les informations sur les hôtels d'Andorre sur le site Internet suivant : <http://visitandorra.com/en/sleeping/>. Merci de noter que les transports officiels seront organisés uniquement vers et depuis les hôtels officiels de la Session.

Veillez indiquer sur le formulaire d'inscription dans quel hôtel votre délégation sera logée. Veillez utiliser le lien et le code promotionnel pour faire une réservation dans l'hôtel de votre choix ou bien le formulaire de réservation d'hôtel approprié qui devra être rempli et envoyé par courriel (ou par fax) directement à l'hôtel.

Une copie des demandes de réservations – première page uniquement – devra également être envoyée au Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à Copenhague à l'attention de ***Mme Odile Lelarge***, Directrice du Département des Conférences, par courriel : odile@oscepa.dk ou par fax : +45 33 37 80 30. Nous vous demandons également d'en envoyer une copie à ***Mme Gemma Bosch*** par courriel : info@osceandorra.ad

Les réservations doivent être effectuées dans les délais fixés par l'hôtel. Les demandes de réservation transmises après les dates limite seront sujettes aux disponibilités dans l'hôtel demandé. Veuillez-vous assurer de bien lire les conditions d'annulation des hôtels.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous référer aux formulaires de réservation d'hôtel, et pour davantage de détails sur les équipements des hôtels, veuillez consulter leurs sites internet.

Les secrétaires de délégation qui souhaitent effectuer des réservations pour plusieurs personnes doivent remplir un formulaire pour chaque participant.

Les tarifs préférentiels sont valides du 2 octobre au 6 octobre 2017. Ils sont offerts deux jours avant et deux jours après les dates de la Réunion d'Automne de l'AP de l'OSCE 2017, en fonction des disponibilités.

Tous les paiements pour l'hébergement et les dépenses personnelles doivent être effectués directement auprès des hôtels lors du départ. Des renseignements sur votre carte de crédit sont nécessaires pour confirmer les réservations.

Des stands d'information seront ouverts dans tous les hôtels de la conférence.

INSCRIPTION

Le formulaire d'inscription (Annexe A) doit être envoyé à ***Mme Odile Lelarge*** au Secrétariat international de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (Fax.: +45 33 37 80 30; courriel: odile@oscepa.dk) **au plus tard le 25 août 2017**. Nous vous demandons également d'en envoyer une copie à l'attention de ***Mme Gemma Bosch*** (Tél. : +376 62 55 00 ; courriel: info@osceandorra.ad).

Les bureaux d'enregistrement et d'information seront ouverts dans l'entrée du *Centre de Congressos d'Andorra La Vella* le **2 octobre 2017 de 14h00 à 20h00**. Pour le restant de la Session Annuelle, l'enregistrement sera ouvert au *Centre de Congressos d'Andorra La Vella* tous les jours de 8h00 jusqu'à la fin des réunions officielles.

Tous les participants sont priés de s'inscrire dès que possible après leur arrivée. Ils seront tenus de présenter une pièce d'identité officielle lors de leur inscription (passeport ou carte d'identité). Les participants recevront les sacs, les manuels et autres documents de conférence après leur enregistrement. Les participants et les personnes accompagnantes pourront récupérer leurs badges personnels et les informations liées à la conférence au bureau d'enregistrement et d'information situé dans l'entrée du *Centre de Congressos d'Andorra La Vella*.

Une liste des participants provisoire sera mise à disposition. Afin de permettre au Secrétariat international de l'AP de l'OSCE de publier la liste définitive et de s'assurer de l'exactitude de son contenu, les délégations nationales sont priées d'indiquer au comptoir d'inscription toutes les modifications à apporter à cette liste provisoire.

ARRIVEE ET DEPART

Les participant(e)s sont instamment prié(e)s d'indiquer sur le formulaire d'inscription les références de leurs vols ainsi que leurs dates et horaires d'arrivée et de départ.

ARRIVER EN ANDORRE

Les participants arrivant le 2 et 3 octobre exclusivement à l'aéroport de **Barcelone (El Prat)**, **Espagne** se verront offrir un service spécial de navettes vers l'Andorre et les hôtels sélectionnés pour la Réunion d'Automne.

Merci de noter que les participants ayant réservé des hôtels différents à ceux proposés seront déposés à l'« Andorra Gare Routière » d'où ils pourront faire le transfert en taxi vers leurs hôtels respectifs.

Les participants arrivant un autre jour que le 2 ou le 3 octobre sont invités à prendre eux-mêmes les dispositions pour se rendre en Andorre.

Des services réguliers de bus relient l'aéroport et l'Andorre. Pour plus d'information veuillez consulter les sites suivants en sélectionnant « Barcelone »

www.andorrabybus.com.

www.andorradirectbus.es

Transport privé :

M. Manel LARA - Tel. : +376 321686 (info@limusineslara.com)

M. Xavier FOLGUERA - Tel. : +376 321679 (contact@taxisfolguera.com)

M. Toni ZAMORA - Tel. : +376 323074 (az@sedepsa.com)

La durée moyenne du trajet entre l'aéroport de Barcelone et Andorre est de 2h30.

Service d'accueil et d'information à l'aéroport El Prat (Barcelone)

Un comptoir d'information (avec le logo de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE) sera installé aux arrivées du Terminal 1 (T1) de l'aéroport de Barcelone. Le personnel d'accueil de la Conférence y sera prêt à recevoir les participants pour les conduire aux bus ou vers la salle d'attente réservée à la Conférence.

DÉPART D'ANDORRE

Un service de navettes permettra aussi le départ d'Andorre vers l'aéroport de **Barcelone (El Prat)** suivant le programme général des vols des délégations. Les horaires seront affichés à l'accueil de la Conférence.

Les délégations doivent impérativement reconfirmer les informations de leur départ au comptoir de l'accueil de la Conférence au moment de l'enregistrement.

TRANSPORT PENDANT LA SESSION ANNUELLE

Le Parlement d'Andorre organisera un service de navettes reliant les hôtels officiels de la Réunion d'Automne et le lieu de la conférence.

Le transport vers et depuis les réceptions, le programme culturel et le programme pour les personnes accompagnantes sera pris en charge par le Parlement d'Andorre.

Tous les hôtels sont à quelques minutes à pied du lieu de la Réunion d'automne de l'AP de l'OSCE 2017.

Les horaires des navettes seront disponibles aux points d'information dans les hôtels.

PASSEPORTS ET VISAS

IMPORTANT :

Les participants sont priés de bien vouloir vérifier préalablement s'ils ont besoin de visa pour traverser la France ou l'Espagne.

Il est recommandé de ne pas attendre le dernier moment pour la demande du visa.

Les voyageurs doivent être munis d'un passeport en cours de validité pour entrer en Andorre. Les ressortissants de pays de la zone Schengen peuvent utiliser leur carte d'identité. La Principauté d'Andorre n'exige pas de visa d'entrée.

Cependant, étant donné que les seuls accès routiers se font à travers l'Espagne et la France, les participants qui nécessitent un visa pour traverser soit le territoire espagnol, soit le territoire français, doivent contacter le **Consulat de France** ou bien le **Consulat d'Espagne** dans leur État d'origine, et faire la demande d'un visa **Schengen**.

Dans le cas où un visa Schengen est nécessaire, nous vous conseillons d'obtenir plutôt un visa double entrée ou un visa à entrées multiples, au cas où vous prévoyez de faire des excursions en dehors du territoire andorran.

IDENTIFICATION ET SECURITE

Pour des raisons de sécurité, tous les participants, y compris les personnes accompagnantes, les observateurs, le personnel des délégations et les journalistes accrédités sont priés de bien vouloir porter leur badge lors de toutes les réunions et réceptions. Ces badges nominatifs seront nécessaires pour accéder à tous les événements de la conférence.

Toute perte de badge doit être signalée immédiatement au personnel de la conférence.

REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES

Les ambassades et consulats accrédités en Andorre seront tenus informés de la Réunion d'Automne de l'AP de l'OSCE 2017 et recevront une copie du programme. Les participants souhaitant joindre leurs représentants diplomatiques peuvent consulter la liste disponible sur le site Internet du Ministère des Affaires étrangères :

<http://www.exteriors.ad/en/bilateral-and-consular-affairs/bilateral-affairs>

<http://www.exteriors.ad/en/honorary-consuls-accredited-in-the-principality-of-andorra>

SERVICES DE DOCUMENTATION ET DE PHOTOCOPIE

Le Secrétariat international enverra par courriel des dossiers de documentation électronique à toutes les délégations. La plupart des documents en rapport avec la Réunion d'Automne peuvent également être téléchargés sur le site Internet de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE :

www.oscepa.org, et sur le site Internet du Parlement d'Andorre :

<http://www.consellgeneral.ad/oscepa-2017/>.

D'autres documents relatifs à la réunion seront distribués lors de l'inscription.

Des photocopieuses seront à disposition au *Centre de Congressos d'Andorra la Vella*. Il est fortement recommandé aux délégations de faire six copies de leurs discours et de les transmettre à l'avance aux interprètes par l'intermédiaire du Secrétariat.

INTERPRETATION

L'interprétation simultanée des débats lors des réunions sera proposée dans les six langues officielles de l'OSCE : allemand, anglais, espagnol, français, italien et russe.

Il n'y aura pas de service de traduction.

PROGRAMME CULTUREL

Jeudi 5 octobre 2017, dans l'après-midi les participants participeront à un programme culturel. De plus amples détails vous parviendront en temps utile.

PERSONNES ACCOMPAGNANTES

Un programme pour les personnes accompagnantes est prévu lorsque les délégués sont en séance. Un programme détaillé sera communiqué en temps voulu. Les personnes accompagnantes peuvent prendre part à tous les événements organisés par le Parlement d'Andorre.

Les personnes accompagnantes sont priées de s'inscrire pour les excursions aux points d'information aux hôtels lors de leur arrivée. Elles sont priées de bien vouloir porter leur badge pendant toute la durée de leur participation au programme.

ASSURANCES

Chaque participant est responsable de son assurance personnelle et médicale. Le Parlement andorran ne pourra pas être tenu responsable en cas de perte de bagages, d'argent ou d'effets personnels, ou de frais médicaux.

SERVICES MEDICAUX

Une assistance médicale sera disponible pendant toute la durée de la session. Néanmoins, tout problème de santé requérant un traitement médical ou une hospitalisation reste de l'entière responsabilité de chaque participant. Les participants sous traitement médical doivent prévoir suffisamment de médicaments pour couvrir leurs besoins.

Veuillez prendre note du fait qu'en cas d'urgence médicale hors du *Centre de Congressos d'Andorra la Vella* ou des hôtels, en dehors des horaires de travail, la ligne d'urgence 116 est disponible pour les participants de la Réunion d'Automne 2017 de l'AP-OSCE.

CODE VESTIMENTAIRE

Une tenue vestimentaire formelle est demandée lors des réunions officielles et des réceptions. Une tenue plus décontractée (veste, pas de cravate, chaussures confortables) sera tout à fait adéquate pour le programme culturel et pour le programme des personnes accompagnantes.

CLIMAT ET FUSEAU HORAIRE

Andorre la Vieille se trouve à 1000 m d'altitude. Le climat d'Andorre est méditerranéen de montagne, certes un peu frais mais agréable et avec de nombreuses journées ensoleillées (300 jours par an) La météo en Andorre début octobre est souvent variable : les périodes d'ensoleillement succédant à des jours de pluie. Les températures oscillent entre 4 degrés Celsius la nuit et 24 degrés pendant la journée.

Andorre est à l'heure d'été de mars jusqu'à la fin du mois d'octobre : (Heure d'Europe occidentale, HEC) + 1 heure.

DEVISE ET SERVICES BANCAIRES

L'Andorre utilise l'euro (€). Les cartes de crédit les plus courantes sont acceptées partout. Les distributeurs automatiques en ville permettent les retraits d'espèces en tout temps.

Les banques sont ouvertes du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00. Il est possible d'échanger des devises dans les bureaux de change à l'aéroport de Barcelone.

ELECTRICITE

Le courant électrique, comme dans la plupart des pays européens, est de 230 V/50 Hz. Les prises électriques sont de type européen, avec 2 broches. Un transformateur et un adaptateur électrique (pour convertir une prise à 3 broches en une prise à 2 broches) peut être nécessaire.

TELECOMMUNICATIONS

L'indicatif téléphonique d'Andorre est le +376. L'accès au Wi-Fi sera disponible au *Centre de Congressos d'Andorra la Vella*. Internet par Wi-Fi est également disponible dans les autres hôtels.

BESOINS PARTICULIERS

Les secrétaires de délégations nationales sont priés d'informer **Mme Gemma Bosch** (courriel : info@osceandorra.ad) des demandes particulières que pourraient avoir les participants, de manière à ce que le transport et toutes autres dispositions nécessaires puissent être organisées à l'avance.

INTERDICTION DE FUMER

Il est interdit de fumer dans tous les bâtiments publics, les restaurants, les bars et les transports en commun.

INFORMATION TOURISTIQUE

Le site Web multilingue <http://visitandorra.com/en/> contient des informations touristiques et pratiques sur l'Andorre.

